



DOSSIER DE PRESSE

IL Y A 35 ANS...

LE VERRE

PREMIER MATÉRIAU D'EMBALLAGE RECYCLÉ

Du 21 au 27 septembre 2009
la semaine européenne du Verre



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le verre s'est lancé dans l'aventure du recyclage avant tout le monde.
Il a même inventé le tri sélectif en France.

- Aujourd'hui, il représente à lui seul près des 2/3 des emballages ménagers recyclés.
- Le verre collecté par les citoyens est acheté par les verriers : plus de verre à recycler, c'est plus de bénéfices pour les communes. Nous avons tous à y gagner !
- Les Français et les Européens l'ont désigné comme leur matériau d'emballage préféré dans deux études récentes.

→ Voici la prodigieuse histoire du recyclage du verre.

Il y a 35 ans, les premières bouteilles de verre étaient collectées et recyclées en France, à l'initiative des verriers.

En 1974, on ne parlait pas encore de Développement Durable...

Pourtant, quelques précurseurs ont organisé et lancé le recyclage du verre. L'idée a plu, l'industrie verrière tout entière a investi, la dynamique s'est enclenchée, le Geste Verre était né ! Il est vite devenu partie intégrante du quotidien de millions de Français.

Le verre était alors un matériau totalement précurseur en France : aucune filière de recyclage de déchets ménagers ne pré-existait, pour aucun matériau, et il faudra attendre 1992 et le décret dit « Lalonde » pour qu'une organisation nationale de collecte et de recyclage multi-matériaux se mette en place.

Depuis, la collecte et le recyclage du verre ménager n'ont cessé de se développer. Les 60 % de taux de recyclage fixés comme objectif 2008 par la Directive européenne sur les déchets ont été atteints et dépassés pour le verre par la France (61 % en 2008) et par les pays européens (62 % en 2007, tous pays confondus).

Un élément fortement accélérateur est intervenu en 2009 en France : la loi consécutive au Grenelle de l'Environnement fixe à 75 % le nouvel objectif de recyclage des emballages ménagers à l'horizon 2012. L'industrie verrière nationale et tous ses partenaires de la chaîne du recyclage sont mobilisés pour relever ce formidable défi, qui est aussi quantitatif que qualitatif.

Au sommaire...

→ L'histoire du recyclage du verre, ou le succès d'un matériau précurseur.

→ En Europe, le verre est l'emballage préféré des consommateurs

- La semaine européenne du Verre
- Lancement du site «Friends of Glass», les Amis du Verre

→ Pour recycler plus, le verre a des atouts... et des idées !

→ Ils l'ont vécu ! Les témoins de l'histoire racontent...

→ Annexe 1 : Collecte et recyclage du verre : qui fait quoi ?

→ Annexe 2 : Cartographie de la France du recyclage en 2008



[A] Recycler le verre ménager

La belle histoire d'une grande idée (1974 - 2009)

1974 La première collecte de verre ménager a lieu, la première opération de recyclage est lancée. Le premier conteneur est installé à Autreville-sur-la-Renne (52). Nous sommes au lendemain du premier choc pétrolier, les économies d'énergie sont à l'ordre du jour : or, le calcin fond à une température inférieure à celle des matières premières, il y a là un gain énergétique évident. C'est Jean Tournier la Ravoire, directeur d'une usine verrière à Reims, qui a le premier l'idée d'étendre le recyclage, depuis toujours pratiqué en usine, à du verre issu de la consommation des ménages. Mais il faut proposer un élément de motivation supplémentaire au grand public pour qu'il accepte de devenir trieur : ce sera une grande cause humanitaire, en association pour commencer avec le Comité Champagne-Ardenne de la Ligue contre le Cancer. Le principe remporte un grand succès au niveau national. La collectivité territoriale vend le verre qu'elle collecte au verrier et reverse une partie des sommes qu'elle reçoit à la Ligue Nationale contre le cancer. Systématique au départ, ce soutien est laissé depuis 1992 à l'appréciation des collectivités. Aujourd'hui encore, 10 % du verre collecté contribuent à la lutte contre le cancer.

Après ce démarrage régional en Champagne-Ardenne, l'industrie du verre s'engage résolument dans la démarche et organise le recyclage de son matériau au plan national. Des délégués régionaux sont déployés pour coordonner et dynamiser la chaîne du recyclage auprès des collectivités locales, des collecteurs-traiteurs et des distributeurs.

1976 1^{ère} convention de l'industrie verrière (représentée par la Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France) avec le Ministère de l'Industrie et de la Recherche. À partir de cette date, l'industrie du verre s'engagera toujours, par contrat, sur des objectifs quantitatifs, atteints voire dépassés.

1984 lancement de Verre Avenir, département communication de la Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France, qui reçoit La Palme d'or de la publicité décerné par Emballage Magazine.

1990 Verre Avenir invite les municipalités de France à participer au concours « Marianne de Verre ».
Les lauréats sont sélectionnés selon quatre critères :
- la quantité de verre collecté par habitant,
- la qualité de l'information envers les citoyens,
- la qualité des animations,
- le développement de la collecte.
Ce concours s'imposera comme le grand rendez-vous annuel du recyclage du verre pendant plus de 10 ans.

17 000 communes françaises recyclent leur verre, presque une sur deux.
Les 32 000 conteneurs installés sur le territoire reçoivent 800 000 tonnes de verre.
On estime que 35 millions de Français ont acquis le Geste Verre.
Pour tout savoir sur le recyclage du verre, il existe désormais un service Minitel, « 3615 Verre Avenir ».

En moins de 20 ans, la collecte du verre a su remporter l'adhésion - d'un large public, qui a perçu très tôt l'intérêt de ne pas « gaspiller » la matière première tout en contribuant à une noble cause, - des collectivités locales, qui ont compris que le tri leur rapportait de l'argent et leur faisait économiser sur la mise en décharge, - et ont su convaincre et rassurer en reprenant l'ensemble du verre collecté.



1992 35 % du verre ménager français est recyclé, soit près de 800 000 tonnes. Il est alors avec l'acier le seul matériau d'emballage à faire l'objet d'une collecte sélective significative.

Le décret 92-377 est promulgué, en application de la loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux. Ce décret dit « Lalonde » fait obligation aux conditionneurs de produits à destination des ménages de contribuer à l'élimination de leurs emballages après usage. Dans ce cadre, Adelpho et Eco-Emballages sont créées, avec la contribution des fabricants d'emballages. Ces deux sociétés sont agréées pour aider les collectivités locales à mettre en place et développer des systèmes de collecte et de valorisation des emballages usagés.

L'organisation du recyclage mise en place par l'industrie du verre est intégrée dans ce dispositif et continue à s'y développer.

Les verriers renouvellent leur engagement à reprendre la totalité du verre collecté : c'est la Garantie de reprise, également souscrite pour la première fois par les autres matériaux.

Des filières de tri et de recyclage se mettent en place progressivement pour les autres matériaux d'emballage.

1992 le « Marathon des verriers » rassemble le personnel de 16 usines verrières, sous le parrainage de Michel Barnier, président du Conseil général de Savoie. Ce Tour de France du verre – 600 participants, 4 300 kilomètres parcourus à pied ou en vélo, 40 départements traversés – est une formidable opération de communication sur le terrain avec distribution de tee-shirts, casquettes, pin's, brochures pédagogiques.

1993 une mallette pédagogique sur le verre et son recyclage est distribuée aux écoles primaires, à destination des élèves de CM1 et CM2. Elle remporte un vif succès et est rééditée dès 1995, puis en 2005.

1998 l'exposition itinérante d'œuvres originales, « Le Geste Verre vu par 16 créateurs » commence pour plusieurs années son périple à travers la France.

2000 Le taux de recyclage du verre atteint 50 %. Soit un gain de 15 % en 8 ans, dans un contexte économique favorable.

2007 Avec les Forums Eternellement Verre, les verriers français ouvrent leurs usines et vont à la rencontre de leurs partenaires de la chaîne du recyclage du verre (collectivités, traiteurs, sociétés agréées). Ils font étape à Albi, Cognac, Chalon-sur-Saône, Labégude, Vergèze et Béziers. Leur objectif est de sensibiliser les acteurs du recyclage à la nécessité d'une collecte quantitative et qualitative.

2008 Le taux de recyclage du verre atteint 61 % : l'objectif fixé par la Directive européenne est dépassé.

Verre Avenir met en ligne sur son site internet, www.verre-avenir.fr, un ensemble d'outils de communication téléchargeables gratuitement pour aider les collectivités territoriales à sensibiliser le public au recyclage du verre. Un espace Communication est créé à cet effet.

Verre Avenir est partenaire du BeGreen Film Festival, dédié aux pocket films sur le thème du développement durable. Cette participation a été reconduite en 2009.

2009 Le site internet Verre Avenir Junior est lancé, pour initier et convaincre les trieurs de demain de façon ludique et interactive. Sur www.verre-avenir.fr/juniors/, Chloé, Victor, Lucas, Jam's et Tom expliquent tout avec décontraction et bonne humeur. On y trouve aussi des jeux, un lexique, un espace réservé aux enseignants avec des films en ligne.

Malgré un contexte de crise économique internationale, le verre se prépare à relever un nouveau défi : gagner 14 points de taux de recyclage en moins de trois ans pour atteindre les 75 % de la loi Grenelle.



[B] Le point sur l'Europe du verre

L'Europe recycle 62 %* de son verre d'emballage,

Premier producteur mondial de verre d'emballage, l'Europe a recyclé près de 11 millions de tonnes de verre en 2007, soit une économie d'émissions de CO₂ équivalente à plus de 1,7 millions de voitures sur la route.

Néanmoins, on observe de grandes disparités selon les pays, avec une Europe du nord très performante, une Europe du sud et de l'est qui doit encore progresser. La France obtient un taux de recyclage conforme au résultat européen.

GLASS RECYCLING NATIONAL RATES - AVAILABLE DATA - EUROPE Year 2007

	National Consumption (thousands)	Metric tons collected (thousands)	Recycling rate %
COUNTRY			
AUSTRIA		276	80
BELGIUM	1	314	92
BULGARIA	3	150	32
CZECH REPUBLIC		264	50
DENMARK		143	84
ESTONIA		25	47
FINLAND		88	61
FRANCE		3.200	61
GERMANY		3.033	87
GREECE	3	200	13
HUNGARY		170	20
IRELAND		170	73
ITALY	4	2.157	60
NETHERLANDS		572	81
POLAND	5	1.100	26
PORTUGAL		405	46

ROMANIA	3	176	15	9
SLOVAKIA		128	43	34
SPAIN		1.672	936	56
SWEDEN		181	171	94
SWITZERLAND		336	320	95
TURKEY		425	81	19
UNITED KINGDOM	4	2.650	1.5	57
TOTAL		17.835	10.973	62
	1			
			(2) Based on an estimate of total consumption (314,000 tonnes); considering the market represented by its members and imported tonnage by consumers, FOST Plus records a rate of 109%; these figures relate to single-trip containers only	
	3		Estimates	
	4		Collected cullet corresponds to actually recycled cullet	
	5		Provisional	

* chiffre 2007

Le verre est l'emballage préféré des consommateurs européens

Les trois quarts des consommateurs européens préfèrent le verre comme matériau d'emballage des aliments et boissons.

C'est ce qu'a révélé en avril 2009 une enquête réalisée dans 12 pays européens auprès d'un échantillon de 6 200 familles par la société Insites à la demande de la Fédération européenne du verre d'emballage (FEVE).

Cette étude menée à grande échelle est reconnue comme l'une des plus complètes jamais réalisées par l'industrie de l'emballage.

« Les Européens considèrent le verre comme l'emballage le plus recyclable et le plus respectueux de l'environnement ; ils le préfèrent aux autres matériaux car il préserve le goût et protège son contenu de toute contamination », déclare Dominique Tombeur, Président de la FEVE. « Les consommateurs considèrent le verre comme le matériau apportant le plus de valeur ajoutée à un produit ».

La moitié des interviewés pense que le verre a un impact plus positif sur l'environnement que d'autres matériaux, comme le plastique, les canettes et le carton. Ils classifient le verre comme le matériau d'emballage le plus respectueux de l'environnement, surtout grâce au fait qu'il est 100 pour cent entièrement recyclable et réutilisable.

Neuf Européens sur dix savent que le verre peut être recyclé à l'infini sans aucune perte de qualité ou de performance : 82 pour cent des consommateurs affirment qu'ils sont des recycleurs actifs et convaincus. L'Allemagne et l'Autriche se positionnent comme les meilleurs avec plus de 90 pour cent des familles qui rapportent leurs bouteilles et leurs pots aux bulles à verre.

La Semaine Européenne du Verre

La première « Choose Glass week » européenne (Semaine européenne du Verre) se tient du 21 au 27 septembre 2009 et donne lieu à des événements-relais dans de nombreux pays européens. C'est dans ce cadre que la France a choisi de célébrer les 35 ans du recyclage du verre d'emballage, en compagnie des principaux acteurs historiques de son développement, le 24 septembre 2009 à Paris.

Pendant la Semaine Européenne du Verre, des Assistants du Verre distribuent des sacs pour bouteilles exclusifs dans certains centres commerciaux d'Europe. C'est l'occasion pour eux de délivrer un message clair sur les atouts de l'emballage en verre et sur le recyclage.

Pour que les consommateurs puissent aller à leur rencontre, le site www.friendsofglass.fr présente une carte interactive des rendez-vous européens.

- accès direct : www.friendsofglass.com/fr/chooseglassweek
- Vous pouvez rester informé de toutes les activités de la Semaine du Verre sur Twitter, Facebook, Flickr et sur le « Blog in a Bottle »
- La Choose Glass week aura lieu désormais tous les ans à l'automne.



[C] Le recyclage du verre aujourd'hui : atouts, nouveaux enjeux et axes de progrès

Les atouts d'une approche résolument durable

→ Le recyclage du verre...

- Permet d'introduire 2 millions de tonnes de calcin dans les fours des verriers.
- Évite le rejet de 2 millions de tonnes de verre parmi les déchets ménagers. Pour le traiter (incinération, enfouissement), il faut compter entre 68 € et 133 € de plus à la tonne que s'il était recyclé.
- Avec un coût inférieur à 2 € par habitant et par an (en apport volontaire), le verre est le matériau le moins cher à collecter.

→ L'utilisation du calcin...

- Évite l'extraction ou la fabrication de matières premières et réduit les émissions de CO₂ indirectes associées, soit environ 200 kg de CO₂ par tonne de calcin utilisée.
- Entraîne une réduction de la consommation énergétique liée à la transformation des matières premières, soit un gain d'environ 300 kg de CO₂ par tonne de calcin utilisée.
- Génère une économie en eau de 0,54 m³ par tonne de verre recyclé, soit 1 million de litres d'eau par an.

2012, c'est... demain !

Dans moins de trois ans, 75% des emballages ménagers français* devront être recyclés, contre 61 % aujourd'hui (chiffre 2008). Par le passé, pour obtenir une telle progression, il a fallu environ 10 ans ! C'est un énorme défi pour toutes les parties prenantes de la chaîne du recyclage. Et un enjeu qui nécessite de se mobiliser au plus près du terrain, pour augmenter le volume collecté et le valoriser en totalité.

Les efforts doivent se porter maintenant sur la source : le citoyen trieur. **Il doit parvenir d'ici à 2012 à trier 8 bouteilles de verre sur les 10 qu'il consomme, au lieu de 6 bouteilles aujourd'hui.**

Il faut lui expliquer l'importance de la démarche, faire preuve de pédagogie pour que son tri soit qualitatif, le convaincre, le motiver, lui faciliter le tri avec des dispositifs adaptés.

Pour leur part, les industriels du verre et leurs partenaires traiteurs ont investi dans une technologie novatrice, **le démélange**, qui permet de trier optiquement le calcin par couleur. Ainsi, le geste de tri est simplifié et le maximum de la collecte est valorisé, en alimentant les fours de teinte claire. Le dispositif est prêt, les machines tournent.

La qualité du verre collecté est essentielle

Fondamentalement attachés au développement des **quantités** de verre collecté, les verriers se mobilisent aussi auprès de leurs partenaires locaux pour faire progresser la **qualité** du matériau. Leur exigence d'industriel est obligatoirement étalonnée sur la qualité exigée par leurs clients conditionneurs et, au-delà, par le consommateur.

La Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France propose donc aux collectivités qui le souhaitent une charte les aidant à optimiser et à valoriser pleinement leurs collectes. À partir de l'analyse de leur système de collecte, des conseils leur sont donnés pour mettre en place le plan d'action adapté à chaque cas.

Un pas de plus vers un système vertueux, permettant de valoriser ensemble et « à taux plein ».

« Friends of Glass » : vous aimez le verre, soutenez-le !

En 2008, une étude européenne menée au Royaume Uni, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Pologne, en Autriche, en République Tchèque, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Grèce et en Turquie révèle que 75 % des consommateurs préfèrent le verre pour l'emballage de leurs aliments et boissons, plutôt que les autres matériaux.

Pour capitaliser sur cette excellente image environnementale du verre auprès des consommateurs (voir *principaux résultats de l'étude ci-après*) et encourager ce mouvement de sympathie pour le matériau, l'industrie européenne du verre d'emballage (FEVE) a lancé le mouvement « Friends of Glass » (Les amis du verre) : un réseau social actif qui rassemble tous ceux qui considèrent le verre comme un choix naturel pour eux, pour leur entourage et pour l'environnement.

La plate-forme animée www.friendsofglass.com soutient le mouvement en abordant la santé et le bien-être, le recyclage et les questions écologiques, l'art du verre et son design, et propose un voyage dans le temps pour découvrir 5 000 ans d'histoire du verre.

→ Pour en savoir plus, visitez le www.friendsofglass.fr
Rencontrez la mascotte des Amis du Verre «Hank la bouteille chantante» sur :
www.friendsofglass.com/fr/frontpage

→ **La Fédération Européenne du Verre d'Emballage (FEVE)** représente les producteurs de verre d'emballage et de verrerie de table d'Europe Occidentale. Elle rassemble environ 60 entreprises adhérentes réparties sur 22 pays, constituant 90 % de la production de verre d'emballage en Europe.



[D] Les grands témoins d'une belle histoire...

Daniel Lefort

→ Ligue Nationale contre le Cancer

« La Ligue Nationale contre le cancer a été dès le départ associée à l'idée de collecter et de recycler du verre. La Ligue installait les conteneurs, les finançait et proposait aux communes une collaboration sous forme d'une motivation caritative pour l'utilisateur qui faisait l'effort d'apporter son verre au point de collecte. Il y a aujourd'hui encore beaucoup à espérer du recyclage du verre. Les Français prenant de plus en plus conscience de leur rôle écologique, il n'y a pas de raison qu'ils ne parviennent pas à recycler tout le verre qu'ils consomment par une action plus forte, plus délibérée. Au moins un million de tonnes part encore à la décharge chaque année au lieu d'être recyclées... »

Bernard Casnin

→ Chargé de mission pour le développement durable de la Confédération Générale du Logement

« La loi de 1992, en instaurant le tri sélectif des déchets d'emballage ménagers, a permis une véritable prise de conscience collective : chacun a compris qu'il produisait ses propres déchets à partir de sa consommation. Dès lors, tous les emballages ménagers usagés étaient concernés par le recyclage, et pas seulement le verre. S'il n'y avait pas eu le verre dans la poubelle des Français, on n'aurait pas réussi à faire recycler à cette époque le papier-carton et surtout les plastiques. »

Bernard Devic

→ Directeur Général du groupe Val d'Orbieu

« Le verre, c'est d'abord une belle symbolique. En effet, quoi de plus beau que le mariage du verre et du vin, de la transparence de l'un avec la couleur de l'autre ? Mais c'est surtout une énorme ambition. Si tous les matériaux d'emballage avaient suivi l'exemple du verre depuis 35 ans, que de progrès auraient été faits pour l'environnement ! À l'avenir, si tous les consommateurs, si toutes les instances et si tous les produits suivent le verre, l'environnement aura gagné. »

Philippe Vergnes

→ Président du Syndicat des Vignerons du Midi

Président de la cave de la coopérative de Néviau

« En tant que vigneron, je suis marié avec le verre ! Quand on parle du vin, on parle du verre... Tenir un verre de vin, le vin en bouteille... il faut respecter ce contenant. Aujourd'hui, normalement, le vigneron est en agriculture raisonnée, il a fait sienne la démarche du développement durable, il a le geste qui peut et doit sauver la planète et le verre en fait partie. »

Philippe Femel

→ Directeur Général de Chanoine Frères

« Dans le milieu du champagne, le recyclage du verre est une nécessité et une réalité. Nous recyclons aujourd'hui 99 % minimum de notre verre usagé. Par sa noblesse, le verre est un produit d'excellence et pour moi, un flacon du champagne est forcément en verre ! D'autre part, ce matériau a l'avantage d'être recyclable éternellement. Les verriers travaillant de plus en plus sur les techniques de fabrication des bouteilles, ils sont parvenus à fabriquer des bouteilles de champagne allégées. Je pense qu'à l'avenir, on continuera à diminuer le poids du verre, tant pour le champagne que pour les autres produits. »

Bernard Cannone

→ P-DG Leclerc Montbéliard

« C'est mon père, il y a environ 35 ans, qui m'a ouvert les yeux sur la protection de l'environnement. Le verre le premier a engagé un ensemble d'action citoyennes qui a permis au recyclage de s'ouvrir sur d'autres secteurs. Dans nos magasins, dans les années 70, nous distribuions les yoghourts en pots de verre, le litre de lait et la bouteille d'huile dans des bouteilles de verre. Il serait bon d'imaginer qu'à l'avenir, nos consommatrices aient plaisir à retrouver le verre comme emballage de ces produits majeurs. »

Bernard Cannone

→ P-DG Leclerc Montbéliard

« C'est mon père, il y a environ 35 ans, qui m'a ouvert les yeux sur la protection de l'environnement. Le verre le premier a engagé un ensemble d'action citoyennes qui a permis au recyclage de s'ouvrir sur d'autres secteurs. Dans nos magasins, dans les années 70, nous distribuons les yoghourts en pots de verre, le litre de lait et la bouteille d'huile dans des bouteilles de verre. Il serait bon d'imaginer qu'à l'avenir, nos consommatrices aient plaisir à retrouver le verre comme emballage de ces produits majeurs. »

Fabrice Peltier

→ Fondateur de la Designpack Gallery

« Le verre a été le matériau d'emballage qui a montré l'exemple, avec les premiers gestes en faveur du recyclage. Il a éduqué au geste de tri et a été précurseur dans ce domaine. »

Eric Brac de la Perrière

→ Directeur Général Eco-Emballages

« Le verre est précurseur du tri sélectif : il y a 35 ans, des hommes et des femmes déterminés ont eu la volonté de travailler dans une direction moderne et innovante, celle de la société circulaire et du recyclage. Ce qui voulait dire arrêter le gaspillage, tant sur la matière première que sur l'énergie, et recréer le plus possible avec les matières premières déjà prélevées sur la nature. Le verre, comme les autres matériaux, sont toujours dans cette logique là et se mobilisent pour construire des comportements, des organisations et des idées nouvelles qui permettront d'atteindre l'optimum écologique et économique. Cette logique est essentielle pour obtenir le taux de 75% d'emballages ménagers recyclés en 2012, objectif qui nous a été collectivement fixé par le Grenelle de l'Environnement ».

Patricia Ricard

→ Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard

« Pour la passionnée de mer que je suis, le verre est essentiel ! Sans lui, il n'y aurait pas eu de phares, de hublots, de scaphandres, de microscopes, de fibres optiques... tout ce que nous connaissons de la mer, nous le devons au verre. L'homme est la seule espèce terrestre qui vit dans un temps linéaire, alors que la nature qui l'entoure fonctionne selon des cycles ; revenir aux cycles, c'est revenir à l'essence même de la vie. Et le cycle du verre est une vieille histoire ! Nous avons retrouvé dans une épave ancienne une cargaison de verre cassé, bien rangé et conditionné, pour être emmené plus loin et être fondu : économie rimait alors avec écologie, l'énergie était trop rare, trop lointaine et trop chère pour faire autrement. L'histoire est un éternel recommencement... »

Serge Orru

→ Directeur Général WWF France

« Il faut absolument recycler le verre. Il est l'exemple même d'une matière qui fait partie de l'économie circulaire. Le jour où ma fille, alors âgée de 4 ans, a fait remarquer à son grand-père qu'il ne devait pas jeter le verre car il abîmait la planète, il a installé une poubelle à verre dans l'heure ! Depuis, il continue à trier. Il faut absolument passer de la civilisation du jetable à la civilisation du durable, c'est ce que prône le WWF dans plus de 100 pays, pour léguer à nos enfants une planète vivante. »

[Annexe 1] Collecte et recyclage du verre : qui fait quoi ?

Les citoyens

- Ils trient la totalité de leur consommation d'emballages en verre,
- Ils veillent à ne déposer que du verre d'emballage dans les conteneurs ou dans les bacs de collecte (apport volontaire ou porte à porte).

Les collectivités territoriales

- Elles placent les conteneurs dans un environnement adéquat,
- Elles créent les aires de stockage bétonnées et les entretiennent,
- Elles informent les citoyens pour dynamiser la collecte,
- Elles établissent le cahier des charges destiné aux collecteurs.

Les collecteurs

- Ils assurent la propreté des bennes des camions de collecte,
- Ils respectent les fréquences de collectes et les limites de chargement.

Les traiteurs

- Ils appliquent les méthodes de contrôle conformément aux Prescriptions Techniques Minimales (P.T.M.) contenues dans l'Agrément,
- Ils veillent à la qualité du stockage du verre d'emballage collecté, sur des aires bétonnées,
- Ils traitent la collecte, la transforment en calcin selon les normes qualité exigées par les verriers.

Les verriers

- La Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France (CSVMF)
 - s'engage à reprendre la totalité de la collecte du verre d'emballage auprès des collectivités territoriales en contrat cadre avec les sociétés agréées conformément à l'agrément en cours,
 - désigne le verrier repreneur en fonction des zones de collecte.

→ Verre Avenir

- assure la promotion du verre d'emballage,
- coordonne le réseau des Responsables régionaux,
- informe les collectivités sur l'évolution du recyclage du verre d'emballage,
- met à disposition des outils de communication au profit des collectivités et des établissements scolaires.

→ Les industriels du verre d'emballage

- respectent l'engagement de la CSVMF en signant le contrat de garantie de reprise avec les collectivités,
- achètent le verre d'emballage collecté aux collectivités, le transportent et le transforment en calcin par l'intermédiaire des traiteurs, qu'ils rétribuent pour cela,
- transporte le calcin jusqu'à l'usine verrière,
- par étape successive, prennent en charge financièrement la totalité de la transformation du déchet en calcin.

Le rôle particulier des sociétés agréées

Éco-Emballages et Adelphe sont deux sociétés anonymes créées respectivement en 1992 et en 1993, à l'initiative des industriels, pour accompagner les collectivités locales dans la mise en place de la collecte sélective et du tri des déchets d'emballages ménagers en vue de leur recyclage (décret 92377 du 1^{er} avril 1992). Elles sont agréées par les pouvoirs publics, d'où leur dénomination de «sociétés agréées». Toutes deux partagent la même mission : apporter aux collectivités territoriales des conseils, un accompagnement et des soutiens financiers pour consolider leurs opérations de collecte sélective et de recyclage des déchets d'emballages ménagers. Mais aussi accompagner les entreprises utilisatrices d'emballages dans la prévention et l'éco-conception, afin de réduire l'impact environnemental des emballages à la source.

Adelphe est une société initialement créée par le secteur des vins-spiritueux. Axée au départ sur la collecte du verre, elle contribue aujourd'hui à la collecte sélective des cinq matériaux d'emballages (acier, aluminium, papier/carton, plastique, verre).

Éco-Emballages, société historiquement multi-matériaux, gère avec Adelphe le Point Vert, par lequel les entreprises se mettent en accord avec la loi qui les rend responsables du recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché. En échange de leur participation financière, les entreprises apposent le Point Vert sur leurs produits. Les fonds ainsi obtenus par ces deux sociétés agréées financent les actions de collecte, de tri et de recyclage mises en œuvre par les collectivités territoriales.

[Annexe 2] Cartographie de la France du recyclage du verre

